



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 14 Janvier 2020

LA POSTE

+ DE SALAIRE, C'EST + DE RETRAITE !

TOUJOURS MOBILISÉS POUR LES FAIRE CÉDER

RETRAIT DE CE PROJET RÉGRESSIF

JEUDI 16 JANVIER ENCORE PLUS NOMBREUX DANS L'ACTION

Initialement programmée le 12 décembre, alors que la CGT avec SUD et UNSA avaient déjà interpellé la direction de La Poste dès septembre pour l'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires, cette séance est désormais annoncée pour le 16 janvier.

Pour ce 16 janvier, la CGT engagée dans la lutte contre le projet de réforme sur les retraites avec l'intersyndicale qui ne connaît aucune faille depuis le début du mouvement social entamé le 5 décembre, s'est adressée au siège pour lui faire part de sa non participation à cette rencontre.

L'urgence n'est pas la présence aux réunions avec la direction, mais bien dans quelles conditions et avec quel rapport de force nous nous y rendons.

La mobilisation de toujours plus de postières et postiers dans le mouvement contre la réforme des retraites est contributive à ce rapport de force face à une direction de La Poste qui en demande toujours plus à ces personnels avec comme seule contrepartie le loisir de s'accrocher à d'hypothétiques montants de primes, parts variables ou commissionnements.

**CE SONT DE RÉELLES GARANTIES
SUR NOS RÉMUNÉRATIONS
QU'IL EST NÉCESSAIRE D'OBTENIR !**



Nos exigences exprimées dans notre courrier

(extrait de la lettre ouverte au verso) **portent sur :**

- >> 1800€ brut**
- comme salaire minimum à l'embauche,**
- >> l'augmentation de tous les salaires,**
- >> le treizième mois pour tous,**
- >> une mesure d'urgence**
- pour l'octroi d'une prime de 1000€ pour tous.**

La CGT a relancé la direction de La Poste pour une réelle prise en compte de l'urgence sociale que nous pouvons recenser à travers les échanges avec les postières et postiers.

**LE 16 JANVIER TOUS DANS L'ACTION PAR LA GRÈVE, EN MANIFESTATIONS
EXIGEONS DE MEILLEURS SALAIRES, EXIGEONS DE MEILLEURES RETRAITES !**



SIGNONS MASSIVEMENT LA PÉTITION

Un préavis fédéral couvrant l'ensemble des postiers est toujours d'actualité depuis le 12 décembre

Lettre ouverte au PDG du Groupe La Poste,

« Monsieur le Président,

Alors que le pays traverse un mouvement social sans précédent avec de nouvelles journées de mobilisations unitaires et interprofessionnelles programmées pour les jours à venir, notre organisation syndicale vous informe qu'elle ne participera pas à la première séance de NAO programmée ce jeudi 16 janvier.

Depuis début décembre, de nombreux postières et postiers ont pris part aux différentes journées d'action par la grève notamment, en organisant des piquets de grève et en participant aux manifestations pour le retrait du projet régressif de réforme de notre système de retraites.

Leurs mobilisations pour accéder au plus tard à 60 ans à une retraite digne et en bonne santé se situent dans le prolongement des multiples luttes locales qui se succèdent sur l'ensemble des territoires depuis des mois.

Celles-ci portent de manières récurrentes les questions d'organisation et de conditions de travail, des emplois en nombre suffisant et de leur pérennité, du pouvoir d'achat et des rémunérations.

Et ce sont bien ces éléments qui conditionnent les ressources pour notre système de protection sociale solidaire dont le financement des retraites, tout comme les moyens d'arriver en fin d'activité en bonne santé.

La Poste par ses politiques d'austérité salariale, de suppressions et de précarisation de l'emploi porte une lourde responsabilité sur l'affaiblissement de notre modèle social.

Les dernières décisions consistant à rehausser de 10 points le niveau des dividendes reversés aux actionnaires du Groupe en les portant de 25 à 35% des bénéfices sont un mauvais signe en direction des personnels.

Par ces mesures La Poste vise à spolier un peu plus les Postiers du fruit de leur travail, c'est particulièrement inadmissible !

La CGT porte avec les personnels l'exigence de mise en œuvre de politiques diamétralement opposées. Celles-ci doivent trouver une concrétisation dans le cadre des NAO qui s'ouvrent et cela pour l'ensemble des personnels, agents comme cadres, de droit privé comme de droit public.

Pour la CGT, aucun salaire ne doit être inférieur à 1800€ brut, l'ensemble des grilles salariales et niveaux de rémunérations doivent être sensiblement revus à la hausse et le treizième mois doit être octroyé dès cette année.

Ces revendications seront prochainement complétées par des demandes et propositions dont nous vous faisons part régulièrement et à même de répondre dans la durée aux réalités des collègues.

Pour répondre à l'urgence sociale vécue par de trop nombreux postiers, pour palier l'effritement constant de notre pouvoir d'achat, la CGT réitère sa demande de l'octroi immédiat d'une prime de 1000€ pour tous.... »

La CGT ne participera pas à la première séance de NAO ce jeudi 16 janvier

GAVAGE DES ACTIONNAIRES : CESSONS LE MASSACRE !



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

MATERIEL FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DES SYNDIQUÉS CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	